

Chers Parents,

Conformément au règlement financier de l'établissement pour l'année scolaire 2022-2023, le Collège Protestant Français met en place dès maintenant pour la prochaine rentrée scolaire une campagne de réinscription obligatoire pour tous les élèves inscrits dans l'établissement, qui souhaitent y poursuivre leurs études et faire partie en 2022-2023 des effectifs du CPF.

Modalités pratiques de réinscription des élèves :

- **Tous les élèves qui sont inscrits au CPF et qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'établissement l'année prochaine ont l'obligation de se réinscrire.**  
**Pour ce faire, les parents doivent se connecter dès maintenant à [l'espace famille](#) et renseigner le formulaire en ligne intitulé « Formulaire de réinscription pour l'année 2022-2023 » qui validera la réinscription de vos enfants.**
- Si vous souhaitez les réinscrire, vous devez cliquer sur la case : « Je souhaite réinscrire » sinon éventuellement « Je ne souhaite pas réinscrire »
- dès que vous aurez validé la réinscription, vous accèderez à l'avis de paiement d'un montant de 300 USD fresh par élève avec lequel vous allez procéder au paiement,
- le paiement s'effectuera en espèces auprès du dispositif spécifique mis en place par le CPF, dans le hall du bâtiment sportif et culturel, du lundi 21 au mardi 29 mars 2022.

La validation du formulaire de réinscription en ligne et le paiement définitif certifieront la réinscription de l'élève au CPF pour l'année scolaire 2022-2023.

**Sans réinscription formelle, l'élève ne sera pas considéré comme faisant partie de l'établissement l'année prochaine.**

Le montant de 300 USD fresh payé lors de la réinscription est une avance sur le fonds de soutien et de solidarité de l'année 2022-2023, qui sera décomptée à raison de 100 USD par trimestre sur les futures factures trimestrielles.

**Les frais de réinscription ne sont pas remboursables par le CPF.**

En vous remerciant de respecter le calendrier de cette campagne de réinscription indispensable pour assurer l'inscription de vos enfants au CPF pour l'année prochaine.

Bien cordialement

La direction